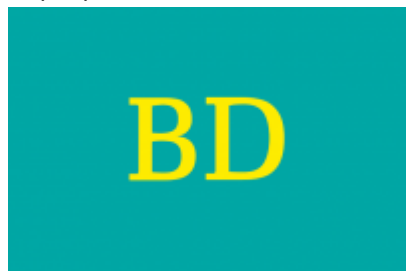


01/03/2021



L'ADAGP, l'Académie de France à Rome - Villa Médicis et la Maison des auteurs de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image renouvellent leur bourse de résidence. Un auteur ou une autrice de bande dessinée sera ainsi accueilli(e) à Rome puis à Angoulême.

Date limite des candidatures : 30 avril 2021 à minuit.

La bande dessinée et la littérature graphique connaissent un essor remarquable depuis les années 90, avec une démultiplication des esthétiques et des sous-genres. Le 9^e art nourrit plusieurs autres disciplines, qu'il s'agisse du cinéma, du jeu vidéo, du cinéma d'animation ou des images virtuelles.

L'Académie de France à Rome - Villa Médicis, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image et l'ADAGP - société d'auteurs des arts visuels, ont souhaité soutenir cette vitalité et accompagner des parcours d'auteurs et d'autrices singuliers afin d'encourager leur visibilité tout en créant des opportunités de rencontres avec des artistes d'autres disciplines et de nouveaux publics.

En 2018 les deux établissements culturels ont mis en place, en partenariat avec l'ADAGP, une résidence de création visant à accompagner un projet novateur d'auteur ou d'autrice confirmé de bande dessinée. Les trois partenaires ont souhaité renouveler l'initiative cette année en proposant une résidence de quatre mois qui se déroulera sur **deux temps**, l'un à **Rome à la Villa Médicis du 2 novembre 2021 au 2 janvier 2022** et le second à **la Maison des auteurs de la Cité, à Angoulême, du 3 janvier au 1^{er} mars 2022**.

La résidence est dotée comme suit :

- L'Académie de France à Rome accueillera l'artiste en résidence à la Villa Médicis et mettra à sa disposition un logement/bureau du 2 novembre 2021 au 2 janvier 2022.
- La Maison des auteurs de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image accueillera l'artiste en résidence à Angoulême et mettra à sa disposition un logement et atelier du 3 janvier au 1^{er} mars 2022.
- L'ADAGP et la Cité attribueront une bourse d'un montant de 8 000 € bruts en droits d'auteur pour la totalité du séjour.
- Le déplacement aller/retour à Rome et à Angoulême depuis le domicile de l'artiste sera également pris en charge.

L'Académie de France à Rome - Villa Médicis, la Cité et l'ADAGP élaboreront conjointement avec le lauréat ou la lauréate un programme de mise en valeur du travail réalisé dans le cadre de leur résidence à Paris au siège de l'ADAGP, à Rome à la Villa Médicis, et à Angoulême à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

Conditions requises

Pour postuler à la résidence, la personne candidate doit réunir les conditions suivantes :

- Être un ou une artiste créant ou vivant en France
- Présenter un projet de création de bande dessinée. La personne candidate doit être l'unique auteur ou autrice du projet et réaliser à la fois le scénario et le dessin
- Le dossier contiendra obligatoirement dans un seul Pdf:

un curriculum vitae, auquel seront joints des éléments représentatifs du travail artistique de la personne candidate ;

une lettre de motivation ;

une description précise du projet, de 8 000 signes maximum, accompagnée d'un synopsis d'une dizaine de lignes. Le dossier comprendra également des documents graphiques se rapportant au projet.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous format numérique à l'adresse suivante : maisondesauteurs@citebd.org [1]

Calendrier de l'appel à projet :

Lancement de l'appel à candidatures : 1^{er} mars 2021

Date limite d'envoi des dossiers : 30 avril 2021 à minuit (heure française)

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera annoncé **fin mai - début juin** sur les sites internet de l'Académie de France à Rome - Villa Médicis, de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image et de l'ADAGP.

Le jury sera composé de personnalités qualifiées issues de l'Académie de France à Rome - Villa Médicis, de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image et de l'ADAGP.

Renseignements :

maisondesauteurs@citebd.org [1]

05 45 22 86 10

www.citebd.org [2]

[Télécharger l'appel à candidature \(PDF\)](#) [3]

En savoir plus sur la Villa Médicis : www.villamedici.it [4]

En savoir plus sur l'ADAGP : www.adagp.fr [5]

En savoir plus sur la cité de la bande dessinée et de l'image : www.citebd.org [2]

Suivez-nous !



[Retour à la liste des articles](#) [10]

Links

[1] <mailto:maisondesauteurs@citebd.org>

[2] <http://www.citebd.org/>

[3] https://www.adagp.fr/sites/default/files/appel_a_candidatures_2021_-_vf.pdf

[4] <http://www.villamedici.it/>

[5] <http://www.adagp.fr/>

[6] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[7] https://www.instagram.com/adagp_/?hl=fr

[8] https://twitter.com/Adagp_

[9] https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view_as=subscriber

[10] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>